



# Le Chambryisien

Janvier 2025 Trimestriel

N°90



La commune  
labellisée



Au cours de l'année 2024, 82 communes franciliennes ont reçu la visite du jury « Villes et Villages fleuris », 30 d'entre elles ont finalement obtenu un prix. La cérémonie s'est tenue le 9 décembre 2024 au siège du Conseil régional d'Île de France. A cette occasion la commune a décroché la 1<sup>ère</sup> fleur du label « Villes et Villages fleuris », une récompense de l'engagement de la localité en faveur de l'amélioration du cadre de vie à Chambry.

Cette appellation a pour vocation de promouvoir et d'encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de fleurissement mais également de valoriser les efforts liés à la préservation de la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique.

Cette distinction représente les efforts menés pour l'amélioration de l'environnement à Chambry, du travail accompli par les agents communaux pour garantir la qualité de vie souhaitée par les chambrysiens.



# Vœux du maire 2025

Une nouvelle année commence et avec elle la cérémonie des vœux de la commune qui a eu lieu le 10 janvier et qui a réuni de nombreux participants. Comme en 2024 les acteurs institutionnels du Pays de Meaux n'ont pas été invités, Monsieur le Maire ayant tenu à convier uniquement les représentants des associations, les enseignants, la gendarmerie, le centre d'incendie et de secours de Meaux, les entreprises partenaires ainsi que les administrés des secteurs de la rue de la Ville, rue de Reully, chemin des Avernes, chemin des Dame de Fontaine, chemin Ferré, clos des Dames, ruelle de la Jacqueline à se retrouver en toute simplicité.

Tout d'abord M. le Maire a tenu à remercier les associations, les employés municipaux, les enseignants qui contribuent au bien être de notre commune par leur engagement et leur dévouement.

Ce rendez-vous en ce début d'année est aussi le moment de dresser le bilan de l'année précédente et d'annoncer quelques objectifs et les perspectives pour la suite du mandat. De ce point de vue la projection de diapositives a rendu compte de l'état d'avancement des réalisations et des projets en cours.

2024 a été marquée par l'obtention de la 1<sup>ère</sup> fleur du label « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » une concrétisation du travail de nos agents municipaux en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie. Par le recensement de la population, cela a permis d'établir le nombre d'administrés. La commune compte à ce jour 1077 habitants. De cet élément découle la participation de l'état au budget de la commune.

M. le Maire a souligné que le budget de la commune en 2025 s'inscrit dans un contexte difficile et qu'il saura faire les choix nécessaires pour l'intérêt de tous. Les principaux chantiers qui seront menés en 2025 sont : Remplacement de l'ensemble des points lumineux par un éclairage LED, installation de la vidéoprotection à chaque entrée de la commune, remise en état de la voirie menant au hameau de Mansigny, finalisation du plan local d'urbanisme.

En conclusion M le Maire espère œuvrer pour un avenir meilleur dans le respect et la solidarité. Il souhaite à tous

*une excellente année*



*pleine de joie, de santé et de réussite !*



## Commémoration

Chaque année lors du dimanche suivant le 11 novembre, la commune est le théâtre des cérémonies du souvenir à l'occasion de la journée de deuil allemand instaurée à la mémoire de toutes les victimes de guerre de toutes les nations, 2024 marquant les 110 ans de la bataille de la Marne

En préalable l'événement a débuté au cimetière communal où la municipalité a rendu hommage au sergent Jean CELLY dont le destin fut scellé lors des journées sanglantes des 6,7,8 septembre 1914.

Afin que son sacrifice reste dans les mémoires, Le conseil municipal a souhaité pérenniser sa sépulture en y apposant une plaque identitaire, pour le mettre en lumière et que jamais il ne soit oublié.

Un dépôt de fleurs par la délégation allemande ainsi que par la commune, suivi d'un instant de recueillement a clôturé ce témoignage.

Ensuite comme les années précédentes l'ensemble des participants s'est rendu à la nécropole allemande. La cérémonie a débuté avec l'évocation des lieux par M. Raymond - Robert PEZANT historien meltois. Un poème allemand a été lu en mémoire des soldats germaniques. Des gerbes ont été déposées par les personnalités civiles et militaires.

Puis direction le cimetière militaire français en cortège, M. Raymond - Robert PEZANT a fait un exposé sur le site. La rosière de CHAMBRY donne lecture du poème « Au champ d'honneur », suivi d'un dépôt de gerbes devant la stèle par les autorités. M. le Maire a pris la parole pour remercier les intervenants civiles et militaires, porte-drapeaux, associations, la musique du corps départemental des sapeurs-pompiers de Seine et Marne d'avoir contribué à la réussite de cette cérémonie. Il a salué la présence d'enfants signe que le devoir de mémoire concerne toutes les générations.

Puis le Colonel STEINMANN représentant l'Ambassadeur d'Allemagne à Paris a prononcé un discours remarqué sur la paix et l'amitié entre les deux pays. Il a remis à M. Dominique DELAHAYE Maire de la commune une plaque commémorative ainsi qu'un acte de reconnaissance symbolisant le lien tracé par l'histoire.



## Travaux



### ○ Décors de Noël :

Cette période de fêtes a vu le centre de Chambry s'illuminer. Quelques nouveaux personnages sont venus compléter le décor, notamment cette famille de cervidés apportant une touche de douceur le soir venant.

Un immense bienfait dans cette période de grisaille. Merci à Thomas et son équipe.

### ○ Basket 3x3 :

Le voilà terminé, les travaux ont pu s'achever plus tôt que prévu et les jeunes peuvent profiter de ce nouvel espace de jeu qui semble séduire, vu sa fréquentation.

### ○ Place de la Mairie et parking salle des fêtes :

Malgré une météo défavorable, les travaux du centre de Chambry continuent. On peut commencer à s'imaginer le résultat final.

Le printemps permettra l'engazonnement des places de parking.



## Inscription à l'école maternelle pour l'année 2025-2026

Les dossiers d'inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2022 sont à retirer en mairie avant le 3 mars 2025. Pour cela vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de votre enfant ainsi que du livret de famille. Le secrétariat de la mairie vous donnera un certificat d'inscription ainsi que le dossier à remplir pour l'école.

## Urbanisme

La Société Financière de Paris souhaite développer un programme immobilier au lieu-dit « automne » sur le territoire de la commune.

Pour ce faire une demande de permis de construire a été déposée le 29 août 2023 pour la réhabilitation du château d'Automne afin d'accueillir un ensemble hôtelier.

Un arrêté de refus de permis de démolir et de construire en date du 14 mai 2024 a été notifié par le maire au nom de la commune. Le projet étant de nature à présenter un risque pour la sécurité des usagers utilisant les abords. En effet l'accès du site passe par un chemin de désenclavement agricole dont les caractéristiques ne permettent pas d'assurer la sécurité de l'approche du château d'Automne par les pompiers, la collecte des déchets et la protection civile.

Une rencontre avec les propriétaires du château a eu lieu le 19 juillet 2024 en mairie suite à la décision portant refus de permis de construire. Lors de cette réunion il a été indiqué que la commune reste ouverte à tout accord à condition de respecter les règles en vigueur, notamment au sujet de l'évacuation des déchets amiantés ainsi que l'accès voirie.

Depuis une requête a été présentée par la Société Financière de Paris auprès du tribunal administratif de Melun pour annulation de l'arrêté du 14 mai 2024 par lequel le maire de la commune a refusé le permis de construire et ordonne à la commune de délivrer le permis de construire sollicité.

Une réunion avec les détenteurs du château d'Automne accompagnés de leur avocate est prévue au cours du mois de janvier 2025 afin de permettre d'avancer dans ce dossier.

## Arbres de Noël

Fêtés par la commune, les écoles et l'Amicale...



## Le coin des associations

### L'Amicale des Anciens a fêté ses 50 ans

#### ○ Le 15 novembre dernier, l'Amicale des Anciens a fêté ses 50 ans d'existence. 50 ans, ce n'est pas rien !

Tout a débuté le 28 octobre 1974 avec la naissance d'une nouvelle association à Chambry, nommée Amicale des Anciens, sous la présidence de Mme Clémence PERROT, Association qui a pour objet de grouper les anciens de la commune dans un but d'entraide, d'organiser leurs loisirs et défendre leurs intérêts moraux. La première Assemblée Générale a eu lieu le 9 octobre 1974 avec un bureau ainsi constitué : Présidente, Mme Clémence PERROT - Vice Président, Mr René PIERRET - Secrétaire, Mme Marthe DIEUDONNE - Trésorier, Mr Albert DREVET - Sous la présidence du Maire du moment, Mr Marcel BONNET.

Ont ensuite succédé à Mme PERROT, qui est restée présidente jusqu'en 1979 : Mme Yvonne MANCHE 1979/1985 - Mme Céleste HENON 1985/1998 - Mr Jean BARRE 1998/2016 - Mr Claude LUTTY 2016/2023

En parcourant les archives, de nombreux noms de famille de Chambry apparaissent, en voici quelques-uns qui ne vous laisseront pas indifférents : Lucien Grongnard, Léon Ziverec, Suzanne Malette, Pierre Delahaye, Charles Hennebert, Marie Pierre, Suzanne Frontigny, Georgette Coudert, Marie-Jeanne Graebner, Marie Fontaine, Eugénie Gérard, Olga Bouché, Raymonde Deschepper, Yvonne Manche, Marie Thernisien, Suzanne et Nello Demarco, Alain Renard, Christian Layen, Bernard Delfosse, Rolande Hary, Maurice Gérard, Pierrette Desmoulins et bien d'autres encore...

Dès 1974, nos anciens ont organisés des sorties culturelles, récréatives, gustatives auxquelles participaient de nombreuses personnes. Là encore en voici quelques-unes : Paris bateaux mouche, Notre Dame de Paris, la Roseraie de Bagatelle, le chantier de l'aéroport de Roissy, des châteaux, des musées, des spectacles, des revues, des théâtres, des restaurants etc.

En novembre 2004 la Gym Senior, est proposée et cela fait vingt ans que ça dure pour la santé et le bien-être de nos anciens !

#### 50 ans, ce n'est pas rien !

Notre association a 50 ans aujourd'hui grâce au bénévolat des nombreuses personnes citées précédemment, grâce aux équipes municipales qui se sont succédées au fil des ans, grâce au soutien de notre Maire actuel Dominique Delahaye, ses adjoints, Evelyne Rannou et André Delalande, pour les démarches administratives, le développement de projets communs, grâce également aux employés municipaux pour les moyens matériels, grâce au dynamisme des membres du bureau actuel toujours prêts à rendre service et enfin grâce à tous les adhérents.

Ces dernières années, les épreuves de deuil, de pandémie du covid, l'accompagnement de Claude Luty dans ses fonctions de Président, l'assiduité de tous, m'ont fait prendre conscience non seulement de l'utilité de notre association mais aussi de la place majeure qu'elle occupe au sein de notre village. **Venir jouer, papoter, goûter, c'est aussi tisser des liens, être solidaires les uns envers les autres, partager des savoir-faire, maintenir un dialogue, être attentif aux problématiques liées au grand âge et faire le lien avec la mairie.**

Et comme **50 ans, ce n'est pas rien !** l'Amicale des Anciens a convié tous ses membres à partager un très bon repas préparé par Mr Castaings du Château Marysien.

La municipalité a offert le champagne servi au dessert et notre ami Christian a animé l'après-midi avec une petite ambiance musicale dont il a le secret. Une bien belle journée sous les couleurs de notre village orange et vert.

**Notre association a l'âge d'une certaine maturité.**

**Depuis 1974, le monde a changé, mais ce qui perdure est l'esprit du bénévolat et de la bienveillance. Souhaitons encore de belles années d'existence à l'Amicale des Anciens dont je suis fière de représenter l'héritage.**

La Présidente, Agnès GORCE



Il fête avec nous ses 50 ans. Non, ne cherchez pas son nom! Il se réjouit de ses 50 Printemps. Ce n'est ni un homme, ni une femme. On l'apprécie. Il nous raconte les exploits de la semaine. Avez-vous trouvé qui se cache dans ces lignes? Non?! Cependant vous l'aimez. Mais oui! Vous avez trouvé? C'est... c'est... Notre Club des Anciens avec ses jeux divers et ses goûters! Remercions nos responsables qui ont permis que ce joyeux rendez-vous de la semaine nous réjouisse de bons et joyeux moments d'amitié.

Simone Barré

# Chambry Etat Civil

Naissances

9

Mariages

2

Décès

8

## Agenda

### Février

Dimanche

9

Après-midi récréative  
de l'Amicale Scolaire

### Mars

Samedi

8

Choucroute  
par l'Amicale Scolaire

Mardi

19

Commémoration Guerre d'Algérie  
par l'association des Anciens Combattants

### Avril

Dimanche

6

Tir à l'oiseau  
Compagnie d'arc  
Stade

Dimanche

20

Chasse aux œufs  
par la Municipalité  
au stade



## Mairie de Chambry

10 Rue de la ville, 77910 Chambry  
01 64 34 04 77 - mairie-chambry@orange.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi de 14h00 à 18h00  
Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

## Informations utiles

Police secours : 17 - Pompiers : 18  
Gendarmerie de Saint Souplets : 01 60 01 50 07  
Police intercommunale : 01 83 69 00 28

Responsable de publication : André Delalande  
Création & impression : Mak2 - Saint Souplets - Tél. 01 60 01 59 87  
Crédits photos : Mairie de Chambry - freepik.com  
Imprimé en 500 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique

## Rappel Collectes

Tous les déchets sont à sortir la veille

Pour tout problème de ramassage, contactez : [collecte.dechets@meaux.fr](mailto:collecte.dechets@meaux.fr)



Collecte des ordures  
ménagères :  
Les mercredis



Collecte  
sélective :  
Les jeudis

Collecte des déchets verts : Les lundis d'avril à novembre

### Extra-ménagers

Uniquement sur rendez-vous à l'adresse ci-dessous

<http://www.agglo-paysdemeaux.fr>



Déchèterie  
Déchèterie de Meaux  
Tél. 01 60 24 75 70  
[collecte.dechets@meaux.fr](mailto:collecte.dechets@meaux.fr)

Pays  
de  
Meaux  
Communauté d'agglomération

## Le coin des associations (Suite)

### La Fraternelle

- L'année 2024 a vu M Lebel Thierry conserver son titre de roi de la compagnie en remportant l'épreuve du tir à l'oiseau qui s'est déroulée le dimanche 26 mai 2024.

*La Compagnie d'Arc de Chambry vous présente  
ses meilleurs vœux pour l'année 2025.*



- La soirée au théâtre Marigny du 16 Octobre permet d'applaudir « Lorsque l'enfant parait » et de profiter d'une belle soirée parisienne avec vue sur les quais rive gauche et balade sur les Champs-Élysées.

- Les précipitations abondantes du 7 décembre ne contribuent pas à rendre agréable la virée à Amiens. Heureusement la visite guidée de la cathédrale et la découverte de la Brasserie se déroulèrent à l'intérieur. Arrêt relatif de la pluie pour déambuler sur le joli marché de Noël et redoublement de pluie pour se faire rincer devant les illuminations de la cathédrale...

Les soixante participants furent très contents de se retrouver « au chaud » dans un restaurant sur les bords de la Somme pour déguster ficelles picardes et carbonade. Sympathique journée malgré tout...

- Nos prochains Rendez-Vous : animation costumée le dimanche 9 février et soirée Choucroute le samedi 8 mars.

- *Vivez une très belle année 2025 et participez à nos animations et sorties pour la rendre encore plus superbe !*

